



Bulletin Officiel

N°6170 Mercredi 19 Août 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE SA	2-4
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	5-6
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	7-8

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

AMEN BANK	9-14
-----------	------

INFORMATIONS POST AGO ET AGE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE- -AGO-	15-19
LES CIMENTS DE BIZERTE -AGO-	20-25
ELFOULADH -AGE-	26

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019

- CELLCOM

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2020

- SICAV BH CAPITALISATION
- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions¹, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
Autres actionnaires : 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
TOTAL	2 083 334	100,00%	1 931 191	100,00%

¹ 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3'	22,650

5. Situation financière de la société :**a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions² représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

3 559 actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.

¹ 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

² 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.

La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DES SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne**



بنك الأمان
AMEN BANK

Société Anonyme au capital de 132 405 000 dinars divisé en 26 481 000 actions de nominal 5 dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Identifiant unique : 0000221M

Tél : 71 148 000 - Fax : 71 833 517

E-mail : amenbank@amenbank.com.tn

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
--

« AMEN BANK SUBORDONNE 2020-2 »
--

DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DINARS
--

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme Obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank, a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 ans	9,50% et/ou TMM+2,75%	Amortissement Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année et Intérêts Trimestriels à partir du 1 ^{er} trimestre
Catégorie B	5 ans	9,75% et/ou TMM+2,95%	Amortissement et Intérêts In Fine (Coupon unique)

- Suite -

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2-1 Montant de l'emprunt:

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 Millions de dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2-2 Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21/07/2020** aux guichets d'AMEN INVEST, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **23/09/2020**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/10/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis :

3-1 Nature, forme et délivrance des titres

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2020-2 ».

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations: Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse AMEN INVEST.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3-2 Prix de souscription et d'émission

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3-3 Date de jouissance des titres en intérêts

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/09/2020, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées est fixée au 23/09/2020, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3-4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

3-5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement annuel et paiement trimestriel des intérêts:

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont :

- ✓ du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N pour l'échéance du 23/12 ;
- ✓ du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N pour l'échéance du 23/03 ;
- ✓ du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N pour l'échéance du 23/06 ;
- ✓ du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N pour l'échéance du 23/09.

Taux fixe : Taux annuel brut de 9,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans (coupon unique) :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

- Suite -

Taux fixe : Taux annuel brut de 9,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3-6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commence à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un remboursement coupon unique in fine à l'échéance.

L'emprunt sera amorti en totalité le 23/09/2025 pour la catégorie A et B.

3-7 Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

3-8 Paiement :

Pour la catégorie A :

- ✓ Le paiement trimestriel des intérêts sera effectué à terme échu le 23 décembre, le 23 mars, le 23 juin et le 23 septembre;
- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le 23 septembre de chaque année ;

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **23 /12/2020** pour la catégorie A ;

La dernière échéance est prévue pour le **23/09/2025** pour la catégorie A.

Pour la catégorie B : Remboursement à l'échéance (coupon unique).

- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le **23/09/2025** ;
- ✓ Pour la catégorie B, les intérêts sont capitalisés et payés à l'échéance le **23/09/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital pour les deux catégories seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

3-9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 9,50% l'an pour la catégorie A, et de 9,75% pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juin 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,525%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt pour la catégorie A et B, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,275% pour la catégorie A et 10,479% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 2,954% pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

3-10 Durée totale :

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon deux catégories :

- Catégorie A : sur une durée de vie totale de 5 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : sur une durée de vie totale de 5 ans (Coupon unique)

3-11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : 3 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : 5 ans (Coupon unique)

3-12 Duration (souscription à taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : à taux fixe de 9,50% est de 2,573 années
- Catégorie B : à taux fixe de 9,75% est de 5 années

3-13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3-14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3-15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

✓ **Rang de créance** : En cas de liquidation de l'AMEN BANK, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

✓ **Maintien de l'emprunt à son rang** : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3-16 Garantie

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

3-17 Notation

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

3-18 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'«Emprunt Subordonné Amen Bank 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Amen Invest**-Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

3-19 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3-20 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

3-21 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3-22 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ✓ **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- ✓ **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3-23 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2020 - AS - 0922

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO(1)

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Juin 2020, la compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2019.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2019.
- ♦ La liste des administrateurs

I-Les Résolutions Adoptées

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2019, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers de l'exercice 2019, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et en application des articles 200 & suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations et les conventions autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

¹ Le présent avis annule et remplace celui publié au BO N°6159 du 03/08/2020.

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019 de 51.276.988,113 dinars, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice	:	51.276.988,113 D.
▶ Report antérieur	:	290.715,459 D.
		<hr/>
Total	:	51.567.703,572 D.

Répartition :

▶ Réserves pour réinvestissements exonérés	:	27.500,000 D.
▶ Réserves facultatives	:	15.000.000,000 D.
▶ Dividendes	:	36.000.000,000 D.
▶ Report à nouveau	:	540.203,572 D.
		<hr/>
Total	:	51.567.703,572 D.

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de Six (6) dinars par action de nominal Cinq (5) dinars. Les dividendes seront soumis à la retenue à la source conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer la date de mise en paiement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

Des réserves à régime spécial relatives aux réinvestissements exonérés, constituées au courant des exercices antérieurs, sont devenues fiscalement libres suite à la cession des titres y afférents. Elles s'élèvent à 4.995.000 dinars, que l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au poste de réserves facultatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2020, à cent mille dinars (100.000 D.). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer :

- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D.) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.
- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D.) en rémunération des membres du Comité de Risques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de 3 ans, le mandat des Administrateurs suivants :

- M. Mohamed Habib Ben SAAD
- M. Zouheir HASSEN
- La Banque de Tunisie
- La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)
- Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

Ces mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II-Bilan après affectation de l'exercice 2019

Actif du bilan	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018	Capitaux propres et passif du bilan	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actifs incorporels	1 906 925	<1 147 460>	759 465	674 473	Capital Social	30 000 000	30 000 000
					Réserves et primes liées au capital	53 345 873	33 350 873
Actifs corporels d'exploitation	7 084 342	<5 701 266>	1 383 075	1 373 886	Autres capitaux propres	43 926 315	48 893 815
					Report à nouveau	540 204	290 716
Placements	487 953 740	<22 582 759>	465 370 981	383 953 778	Total des capitaux propres après affectation	127 812 392	112 535 404
					Provisions pour risques et charges	14 700 502	11 472 109
Part des réassureurs dans les provisions techniques	42 191 024		42 191 024	46 487 314	Provisions techniques brutes	355 806 950	318 598 956
					Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	18 432 245	18 022 327
Créances	77 928 197	<23 348 338>	54 579 858	59 614 293	Autres dettes	43 723 906	41 111 551
Autres éléments d'Actif	35 087 506		35 087 506	22 210 996	Dividendes à payer	36 000 000	10 800 000
					Autres passifs	2 895 915	1 774 395
Total de l'Actif :	652 151 734	<52 779 824>	599 371 910	514 314 741	Total des capitaux propres et du passif :	599 371 910	514 314 741

III-Etat d'évolution des capitaux propres

	Capital	Réserve légale	Réserves et primes liées au capital	Résultat reporté	Total
Solde au 31/12/2019 avant affectation	30 000 000	3 000 000	30 350 873	290 715	163 812 392
Affectation AGO du 30 Juin 2020			19 995 000	36 249 488	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2019				<36 000 000>	<36 000 000>
Solde au 31/12/2019 après affectation	30 000 000	3 000 000	50 345 873	540 204	127 812 392

IV-Liste des administrateurs

MEMBRES	MANDAT	QUALITE	PRINCIPALE ACTIVITE	MANDAT D'ADMINISTRATEUR DANS D'AUTRES SOCIETES
HABIB BEN SAAD	2020-2022	Président du Conseil	Directeur Général de la Banque de Tunisie	Président du Conseil Admin de AirLiquide Tunisie Président du Conseil Admin de AirLiquide Tunisie Services Président du Conseil Admin de SOPROFIT CARTHAGO Président du Conseil Admin de SCAN Président du Conseil Admin ASTREE Président du Conseil Admin Société de Bourse de Tunisie Président du Conseil Admin Société de Transport de Fonds de Tunisie Administrateur BTSICAR Administrateur Placements de Tunisie Sicaf
ZOUHEIR HASSEN	2020-2022	Administrateur	Directeur Général Adjoint de la Banque de Tunisie	Administrateur Société de Bourse de Tunisie -SBT- Administrateur Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE Administrateur BTSICAR Administrateur SPPI SICAR
BANQUE DE TUNISIE représentée par Monsieur kamel JENDOUBI	2020-2022	Administrateur	Banque Universelle	Placements de Tunisie SICAF La Foncière les Oliviers SA Sté de Promotion et de Financement Touristique CARTHAGO La Générale de Participations de Tunisie SICAF -GPT SICAF- Société Club Aquarius Nabeul Transport de Fonds de Tunisie - TFT - Société de Bourse de Tunisie -SBT- BT SICAR Sté de Participation & de Promotion des Investissements SPPI SICAR Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE Société Pôle de Compétitivité de Bizerte -SPCB- La Générale Immobilière de Tunisie SA INSTITUT TUNIS DAUPHINE AIR LIQUIDE TUNISIE AIR LIQUIDE TUNISIE Services Société Monétique Tunisie -SMT Société Pôle de Compétitivité Monastir El Fejja -MFC PÔLE- Parc d'Activité Economique de Bizerte Société Mediterranean Industry Cars -MEDI CARS- Société Polyclinique le Bardo -SA- Société Interbancaire de Télécompensation -SIBTEL- Société Tunisienne de Garanties -SOTUGAR- Inter Bank Services IBS Compagnie Générale des Salines de Tunisie -COTUSAL- Sté de Gestion de Développement Immobilière et de Participations Sté Centrale pour l'Equipement du Territoire-Tunisie Direct Phone Service International Information Développement
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL représentée par Monsieur Eric CHARPENTIER	2020-2022	Administrateur	Banque Fédérative	Administrateur Compagnie d'Assurances ASTREE Administrateur des Sociétés du Groupe Crédit Mutuel
GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL représenté par Monsieur Pierre REICHERT	2020-2022	Administrateur	Groupe des assurances	Président de l'Immobilière ACM SAS (RP Pascale Bonnet) Assurances du Crédit Mutuel VIE SA (RP Gérard Oliger) Assurances du Crédit Mutuel IARD SA (RP Michel Andrzejewski) Sérénis Assurances SA (RP Etienne Depeyre) Assurances du Crédit Mutuel Services SA (RP Philippe Lison) Foncière Masséna SA (RP Pierre Reichert) GACM Espana SA (RP Loïc Guyot) Astree SA (RP Pierre Reichert) Eurafric Information (RP Claude Hoeckel) Euro Protection Surveillance – SA de droit belge (RP Mieke Janssens)
AHMED KAMOUN	2019-2021	Administrateur	Directeur général de la Société MEHARI BEACH Gérant de la Société DIDON	Administrateur Compagnie d'Assurances ASTREE Administrateur MEHARI BEACH Administrateur CAPINVEST Administrateur Tunisia Investment Authority (TIA)

قرارات الجلسة العامة العادية

شركة إسمنت بنزرت
المقر الاجتماعي : خليج صيرة 7018 بنزرت

إثر إنعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 14 جويلية 2020 ، تنشر شركة اسمنت بنزرت ما يلي:

1. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
2. الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية
3. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية
4. قائمة أعضاء مجلس الإدارة تتضمن نشاطهم المهني الرئيسي وعضويتهم في مجالس إدارة شركات أخرى.

1. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد إطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبي الحسابات للسنة المحاسبية 2019 تصادق بصفة تامة وكليّة على ما جاء في تقرير النشاط و على القوائم الماليّة لسنة 2019 (الموازنة وحسابات النتائج و جدول التدفقات النقدية و المذكرات المتعلقة بالبيانات المحاسبية لسنة 2019) كما تصادق على الاتفاقات الواردة بالتقرير الخاص لمراقبي الحسابات.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية.

القرار الثاني :

تقرر الجلسة العامة العادية تخصيص النتيجة المحاسبية السلبية لسنة 2019 والبالغة **9384155,242**- دينار بحساب نتائج مؤجلة.

-النتيجة المحاسبية لسنة 2019 : 9384155,242 - دينار

- النتائج المؤجلة إلى موفى سنة : 106157957,058- دينار
2018

- النتائج المؤجلة في موفى سنة : 115542112,300-دينار
2019

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية.

القرار الثالث:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبي الحسابات تمنح أعضاء المجلس إبراء الذمة في التصرف للسنة المحاسبية 2019.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع:

حددت الجلسة العامة العادية مبلغ 3000 دينار مكافئة حضور لكل عضو في مجلس الإدارة بعنوان سنة 2019 وذلك مقابل ممارسة نشاطهم ويقع تحويلها إلى حساب استعمال مصاريف المراقبة ومكافآت الحضور وأقساط الأرباح بالخبزينة العامة للدولة. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس:

تقرر الجلسة العامة العادية تجديد عضوية السادة والسيدة:

- شاذلي السعيداني
- رمضان بوحوش
- سليم الفرشيشي
- محمد بالأزرق
- رجاء بوكسولة
- وليد الكرعاني
- خميس حرز الله

بمجلس الإدارة للمدة النيابية 2020-2022 والتي تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي يتم خلالها المصادقة على حسابات الشركة لسنة 2022.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على المذكرة المتعلقة بتعيين مراقب حسابات ثان وعلى فحوى مکتوب رئيس هيئة مراقبي الدولة المؤرخ في 14 جويلية 2020 تعين "مجمع DAUD و CBC" لصاحبيهما رفيق داوود وشكري بالأحجل مراقبا ثان لحسابات الشركة للسنوات 2020/2021/2022.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع:

تسند الجلسة العامة العادية تفويضا مطلقا إلى كل حامل لمضمون أو نسخة من هذا المحضر ليقوم بالإيداع و النشر اللازمين.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

2. الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019			
(Exprimés en dinars)			
A C T I F S	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 129 324	1 129 324
Moins : Amortissements		-1 129 324	-1 128 506
	1	0	818
Immobilisations corporelles		351 526 555	351 835 491
Moins : Amortissements		-165 182 383	-149 153 726
Moins : Provisions		-120 514	-189 351
	1	186 223 657	202 492 414
Immobilisations financières		2 071 934	2 162 694
Moins : Provisions		-742 429	-742 429
	2	1 329 505	1 420 265
Total des Actifs Immobilisés		187 553 162	203 913 497
Autres Actifs non courants	3	10 026 173	17 485 270
Total des Actifs non courants		197 579 335	221 398 767
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		47 354 926	48 318 102
Moins : Provisions		-8 809 179	-8 864 284
	4	38 545 747	39 453 818
Clients et comptes rattachés	5	8 808 582	7 642 092
Moins : Provisions		-5 500 681	-4 253 717
		3 307 901	3 388 376
Autres actifs courants	6	8 905 774	3 814 442
Moins : Provisions		-498 703	-473 070
		8 407 071	3 341 372
Placements et autres actifs financiers	7	317 580	17 714 284
Liquidités et équivalents de liquidités	8	7 475 343	2 047 518
Total des Actifs courants		58 053 642	65 945 367
Total des Actifs		255 632 977	287 344 134

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres			
Capital social		44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9	101 384 315	101 493 002
Autres capitaux propres	9	1 340 359	1 458 244
Résultats reportés	9	-115 542 112	-106 157 957
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		31 229 851	73 754 822
Résultat de l'exercice			
Total des capitaux propres avant affectation		31 229 851	40 840 579
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Provisions	10	4 489 598	2 371 032
Emprunts bancaires	11	84 754 432	106 420 322
Total des passifs non courants		89 244 030	108 791 355
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	33 088 637	26 167 161
Autres passifs courants	13	30 560 043	20 637 943
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	71 510 416	90 907 095
Total des passifs courants		135 159 096	137 712 200
Total des passifs		224 403 126	246 503 554
Total des capitaux propres et des passifs		255 632 977	287 344 134

3. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT									
(Exprimés en dinars)									
	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Primes d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2019 avant affectation	44 047 290	4 404 729	2 888 417	1 591 839	1 340 359	92 499 330	-106 157 957	-9 384 155	31 229 851
Réserves légales									0
Dotation fonds social									0
Distribution de dividendes									0
Résultats à reporter							-9 384 155	9 384 155	0
Solde au 31/12/2019 après affectation	44 047 290	4 404 729	2 888 417	1 591 839	1 340 359	92 499 330	-115 542 112	0	31 229 851
Les capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2019 totalisent 31 229 851 DT contre 40 840 579 DT à fin 2018, soit une diminution de 9 610 728 DT.									

4. قائمة أعضاء مجلس الإدارة تتضمن نشاطهم المهني الرئيسي وعضويتهم في مجالس إدارة شركات أخرى:

Nom et Prénom	Représentant de	Durée du Mandat	Qualité	Principale activité exercée	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Chedly SAIDANI	L'Etat Tunisien	2020-2022	Président du Conseil d'administration	PDG	*Représentant de l'Etat Tunisien au Ciment d'om khelil *Administrateur au Parc d'activité économique Bizerte
Romdhane BOUHOUCHE	Ministère des Finances	2020-2022	Administrateur	Directeur DGI	Non
Slim FERCHICHI	Ministère de L'industrie	2020-2022	Administrateur	Sous- Directeur	Non
Raja BOUKASSOULA	Ministère de L'industrie	2020-2022	Administrateur	Chef de Service	Non
Khemaies HARZALLAH	Ministère de l'équipement	2020-2022	Administrateur	Sous- Directeur	Non
Walid KORANI	Ministère de transport	2020-2022	Administrateur	Directeur	Non
Mohamed LAZREG	Ministère du développement de l'investissement	2020-2022	Administrateur	Directeur Central	Non

بلاغ الشركات

قرارات الجلسة العامة الخارقة للعادة:

الشركة التونسية لصناعة الحديد

الفولاذ

مقرها الاجتماعي : المعمل – طريق تونس كلم 3 – 7050 منزل بورقيبة

اثر انعقاد الجلسة العامة الخارقة للعادة بتاريخ 06 أوت 2020، تنشر الشركة التونسية لصناعة الحديد

الفولاذ القرارات المصادقة عليها:

اللائحة الأولى:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة بعد أن لاحظت أن مجموع الأموال الذاتية أصبحت بتاريخ 31 ديسمبر 2018 دون نصف رأس مال الشركة وبعد الاطلاع على التقرير المعروف عليها من طرف مجلس الإدارة، تقرر الحفاظ على مواصلة نشاط الشركة.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

اللائحة الثانية:

تعطى كلّ الصّلاحيّات للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه لغرض إتمام الإجراءات القانونية اللازمة المتعلقة بالتسجيل والإيداع والنشر.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	195,238	195,264	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	133,284	133,302	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,990	112,003	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		114,417	118,912	118,930	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	116,740	116,753	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	113,842	113,861	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	112,619	112,632	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	46,032	46,037	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,496	32,500	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	109,983	110,001	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,214	17,217	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	124,362	124,375	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,171	1,171	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	116,211	116,229	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,379	11,380	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	163,348	163,370	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,381	11,382	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,802	1,804	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,411	62,418	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	130,588	130,328	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	106,871	106,199	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	103,666	103,680	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	132,129	131,705	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	506,756	505,607	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	125,376	124,566	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,731	120,740	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,649	125,662	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,433	107,444	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	98,548	98,133	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	166,084	166,012	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	92,177	91,658	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	121,151	120,832	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	161,711	159,959	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	143,710	142,766	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	92,854	92,262	
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	21,207	21,039	
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16		92,975	89,008	88,761	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2110,522	2115,691	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	122,045	123,259	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	192,218	195,923	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,798	17,113	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,774	2,826	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,493	2,529	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	66,812	68,551	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,201	1,184	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,259	1,260	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,193	1,187	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,158	1,151	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	112,166	113,674	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	131,205	131,598	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1104,020	1118,232	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	12,579	12,849	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,668	9,829	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	83,476	83,060	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,541	107,555
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,382	99,396
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	105,832	105,846
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,998	103,013
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	104,589	104,608
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,551	107,564

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,322	104,336
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,566	101,579
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,303	102,308
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,184	105,197
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	107,081	107,099
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,221	104,232
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,491	103,501
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,169	103,183
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,136	103,147
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,350	102,365
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,436	105,448
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,523	102,537
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,070	102,082
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,540	105,552
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,733	101,744
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	105,678	105,692
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	103,665	103,678
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,382	105,397
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	108,299	108,440
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	58,529	58,109
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	89,206	88,467
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,441	18,402
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	275,715	275,602
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2116,951	2110,513
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	72,990	72,699
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,947	55,942
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	106,688	106,239
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,440	11,374
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,962	12,821
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,704	14,582
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,097	12,994
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,170	148,180
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,764	8,635
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	100,755	100,151
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	76,322	76,289
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	76,881	76,884
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,663	98,638
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	87,742	86,907
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,544	9,418
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	91,140	90,930
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	139,776	138,684
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	98,077	96,888
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	112,158	113,452
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	112,690	114,375
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	186,126	189,375
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	171,970	173,908
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	165,125	167,164
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	22,601	23,097
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	136,470	139,390
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	137,578	136,119
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5206,668	5298,123
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5219,224	5351,192
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,278	85,790
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4385,121	4459,546
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,989	10,187
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	159,271	160,460
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	126,668	125,269
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10339,527	10495,340

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2080 Tunis

La société CELLCOM publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Achraf GUEREMECH (AMC Ernst & Young).

BILAN
ARRETE LE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>Actifs non courants</u>				
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(361 357)	(298 798)	(333 161)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	4 917	67 476	33 113
Immobilisations corporelles		1 834 841	1 835 411	1 843 724
- Amortissements des immobilisations corporelles		(1 484 867)	(1 381 314)	(1 455 955)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	349 974	454 097	387 769
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier		1 002 058	1 002 057	1 002 057
- Amortissements des immobilisations corporelles à statut juridique particulier		(930 063)	(864 194)	(899 564)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	71 994	137 863	102 493
Immobilisations en cours		22 000	22 000	22 000
Immobilisations financières		1 127 611	1 127 611	1 127 611
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(428 180)	(317 116)	(317 116)
Immobilisations financières nettes	A.2	699 431	810 495	810 495
Total des actifs immobilisés		1 148 316	1 491 931	1 355 870
Total des actifs non courants		1 148 316	1 491 931	1 355 870
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		5 447 323	6 248 028	11 184 894
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 279 047)	(1 012 535)	(1 082 083)
Stocks nets	A.3	4 168 276	5 235 493	10 102 811
Clients et comptes rattachés		14 671 286	16 205 701	20 644 233
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 276 559)	(4 684 255)	(6 029 086)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	7 394 727	11 521 446	14 615 147
Autres actifs courants		9 511 102	6 533 931	7 777 196
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 020 504)	(935 114)	(951 953)
Autres actifs courants nets	A.5	8 490 599	5 598 817	6 825 243
Liquidités et équivalents de liquidités		2 969 868	1 295 339	4 353 800
Provisions pour dépréciation des liquidités et équivalents de liquidités		(3 876)	(3 876)	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.6	2 965 992	1 291 463	4 349 924
Total des actifs courants		23 019 594	23 647 219	35 893 125
Total des actifs		24 167 910	25 139 150	37 248 995

BILAN
ARRETE LE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		4 461 532	4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(146 705)	(145 912)
Résultats reportés		(802 706)	3 740 189	2 530 886
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 071 220	13 408 107	13 404 812
Résultat net de l'exercice		(3 753 125)	(1 771 719)	(3 333 592)
Total des capitaux propres avant affectation	A.7	6 318 095	11 636 388	10 071 220
Passifs				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	A.8	30 052	74 419	54 677
Provisions pour risques et charges	A.9	454 702	410 329	449 124
Total des passifs non courants		484 754	484 748	503 801
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	855 790	4 201 940	7 925 768
Autres passifs courants	A.11	1 408 636	1 500 118	1 764 894
Concours bancaires	A.12	15 100 634	7 315 956	16 983 312
Total des passifs courants		17 365 060	13 018 014	26 673 974
Total des passifs		17 849 814	13 502 762	27 177 775
Total des capitaux propres et des passifs		24 167 910	25 139 150	37 248 995

**ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE CLOSE AU
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>Produits d'exploitation</u>				
Revenus	B.1	12 120 683	11 692 891	33 004 890
Total des produits d'exploitation		12 120 683	11 692 891	33 004 890
<u>Charges d'exploitation</u>				
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(11 130 767)	(9 572 087)	(26 360 635)
Charges de personnel	B.3	(1 169 948)	(1 277 950)	(2 688 032)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	(1 740 540)	(585 742)	(2 200 130)
Autres charges d'exploitation	B.5	(1 007 896)	(1 197 645)	(2 415 967)
Total des charges d'exploitation		(15 049 151)	(12 633 424)	(33 664 764)
Résultat d'exploitation		(2 928 468)	(940 533)	(659 874)
Charges financières nettes	B.6	(948 560)	(862 874)	(2 666 024)
Produits des placements		83 564	28 450	66 965
Autres gains ordinaires	B.7	72 455	27 685	6 505
Autres pertes ordinaires		(3 189)	(1 061)	(2 390)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(3 724 198)	(1 748 333)	(3 254 818)
Impôt sur les bénéfices		(28 926)	(23 386)	(78 774)
Résultat net de l'exercice		(3 753 125)	(1 771 719)	(3 333 592)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
POUR LA PERIODE CLOSE AU
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat des flux de trésorerie	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>				
Résultat net		(3 753 125)	(1 771 719)	(3 333 592)
Ajustement pour				
*Amortissements et provisions		1 740 540	585 742	2 200 130
*Variation des:				
Stocks		5 737 571	149 646	(4 787 220)
Créances clients		5 972 947	3 623 187	(815 345)
Autres actifs		(1 733 907)	(248 924)	(1 495 484) (*)
Fournisseurs et autres dettes		(7 426 235)	(1 457 503)	2 531 101
*Plus-value sur cessions d'immobilisations		(71 800)	-	(6 500)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	465 992	880 429	(5 706 910) (*)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(14 420)	(7 721)	(16 035)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		71 800	-	6 500
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	57 380	(7 721)	(9 535) (*)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)		(23 596)	(32 600)	(72 396)
Variation des crédits de financement à court terme		(2 509 334)	(2 389 051) (*)	5 162 903 (*)
Variation des crédits de mobilisation des créances		(1 003 577)	(1 276 730) (*)	(273 153) (*)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	(3 536 507)	(3 698 381) (*)	4 817 354 (*)
Variation de trésorerie		(3 013 135)	(2 825 673) (*)	(899 091) (*)
Trésorerie au début de la période		(716 138)	182 953 (*)	182 953 (*)
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	(3 729 272)	(2 642 720) (*)	(716 138) (*)

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note aux Etats Financiers IV)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2019

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	4 461 532 Dinars
Nombre d'actions :	4 461 532 actions de 1 Dinar chacune.
Siège social :	25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce :	Tunis - B112591998
Matricule fiscal :	624926H/A/M/000
Président Directeur Général :	M. Mohamed Amine Chouaieb
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG

La société CELLCOM a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits HiTech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés.

En 2006, CELLCOM a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, CELLCOM a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 DINARS.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

III. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

► Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré.

L'évaluation des stocks à leur valeur de réalisation nette à la date de clôture de l'exercice aboutit à la constatation de toute dépréciation et/ou perte éventuelle en charges de l'exercice.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

IV. RETRAITEMENT DES DONNEES COMPARATIVES – ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Les données comparatives de l'état des flux de trésorerie au titre des périodes arrêtées le 30 Juin 2018 et le 31 Décembre 2018 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité comme suit :

Libellés	30/06/2018			31/12/2018		
	Avant retraitements	Retraitements	Après retraitements	Avant retraitements	Retraitements	Après retraitements
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>						
*Variations des Autres actifs				204 516	(1 700 000) (A)	(1 495 484)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				(4 006 910)	(1 700 000) (A)	(5 706 910)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>						
Avances (en compte courant associé) au profit des filiales				(1 700 000)	1 700 000 (A)	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				(1 709 535)	1 700 000 (A)	(9 535)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>						
Variation des crédits de financement à court terme	-	(2 389 051) (B)	(2 389 051)	-	5 162 903 (B)	5 162 903
Variation des crédits de mobilisation des créances	-	(1 276 730) (B)	(1 276 730)	-	(273 153) (B)	(273 153)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(32 600)	(3 665 781) (B)	(3 698 381)	(72 396)	4 889 750 (B)	4 817 354
Variation de la trésorerie	840 108	(3 665 781) (B)	(2 825 673)	(5 788 841)	4 889 750 (B)	(899 091)
Trésorerie au début de l'exercice	(6 795 142)	6 978 095 (C)	182 953	(6 795 142)	6 978 095 (C)	182 953
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(5 955 034)	3 312 314	(2 642 720)	(12 583 983)	11 867 845	(716 138)

(A) Il s'agit de l'avance en compte courant associé présentée en 2018 parmi les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et reclassée vers les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

(B) Il s'agit des variations des crédits de financement à court terme ainsi que des crédits de mobilisation des créances commerciales présentées au cours des périodes closes au 30 Juin 2018 et au 31 Décembre 2018 parmi les liquidités et équivalents de liquidités et reclassées vers les flux de trésorerie liées aux activités de financement.

(C) Il s'agit de l'impact du retraitement des variations des crédits de financement à court terme ainsi que des crédits de mobilisation des créances commerciales sur la trésorerie au début de l'exercice 2018.

V. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 448 885 Dinars au 30 Juin 2019 contre 545 375 Dinars au 31 Décembre 2018. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2019 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 30/06/2019	Amortissements cumulés au 31/12/2018	Dotations 30/06/2019	Régularisations	Amortissements cumulés au 30/06/2019	VCN au 31/12/2018	VCN au 30/06/2019
Logiciels	366 274	-		366 274	333 161	28 196	-	361 357	33 113	4 917
Immobilisations incorporelles	366 274	-		366 274	333 161	28 196	-	361 357	33 113	4 917
Matériels et outillages	139 490	2 118		141 608	128 028	2 152		130 181	11 462	11 427
Agencements, aménagements et installations	1 130 485	5 870		1 136 355	810 261	35 659		845 920	320 225	290 435
Equipements de bureau	177 655	3 500		181 155	145 133	3 420		148 553	32 522	32 602
Matériels informatiques	299 777	2 932		302 709	290 117	3 340		293 458	9 660	9 251
Matériels de transport	96 316	-	(23 303)	73 013	82 415	7 644	(23 303)	66 756	13 901	6 257
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 002 057	-		1 002 058	899 564	30 499		930 063	102 493	71 994
Immobilisations corporelles	2 845 781	14 420	(23 303)	2 836 898	2 355 518	82 714	(23 303)	2 414 930	490 262	421 968
Immobilisations en cours	22 000	-		22 000	-	-	-	-	22 000	22 000
Total des immobilisations	3 234 055	14 420	(23 303)	3 225 172	2 688 679	110 911	(23 303)	2 776 287	545 375	448 885

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 699 431 Dinars au 30 Juin 2019 contre 810 495 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2019	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2018
Titres de participation	831 639	831 639	831 639
Dépôts et cautionnements	295 972	295 972	295 972
Total brut	1 127 611	1 127 611	1 127 611
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(428 180)	(317 116)	(317 116)
Total net	699 431	810 495	810 495

Le détail des titres de participation au 30 Juin 2019 se présente comme suit :

Désignations	Montants bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM RETAIL	28 000	-	28 000
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM Côte d'Ivoire	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	(6 564)	143 435
CELLCOM Distribution	99 000	(99 000)	-
Total	831 639	(416 390)	415 249

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 4 168 276 Dinars au 30 Juin 2019 contre 10 102 811 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2019	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2018
Stocks de marchandises	5 447 323	6 248 028	9 424 623
Stocks en transit	-	-	1 760 271
Total brut	5 447 323	6 248 028	11 184 894
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 279 047)	(1 012 535)	(1 082 083)
Total net	4 168 276	5 235 493	10 102 811

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 7 394 727 Dinars au 30 Juin 2019 contre 14 615 147 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2019	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2018
Clients ordinaires	3 647 164	6 987 032	11 709 681
Effets à recevoir	3 431 841	3 047 197	2 365 926
Chèques impayés	3 429 700	2 865 511	2 741 128
Clients douteux	2 423 663	1 423 283	2 165 117
Traites impayées	1 738 917	1 882 678	1 662 381
Total brut	14 671 286	16 205 701	20 644 233
Provisions pour dépréciation des créances clients	(2 429 381)	(1 423 283)	(2 165 118)
Provisions sur effets et chèques impayés	(4 847 178)	(3 260 972)	(3 863 968)
Total net	7 394 727	11 521 446	14 615 147

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 8 490 599 Dinars au 30 Juin 2019 contre 6 825 243 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2019	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2018
Débiteurs divers	3 126 648	3 391 660	3 638 449
Comptes transitoires	2 045 077	1 370 709	450 711
Etat, impôts et taxes	2 012 162	1 708 015	1 912 802
Comptes courants associés	1 920 000	-	1 700 000
Charges constatées d'avance	206 695	40 829	13 335
Divers produits à recevoir	118 683	-	45 162
Fournisseurs, avances et acomptes	64 549	6 496	3 201
Prêts au personnel	17 289	16 224	13 536
Total brut	9 511 102	6 533 931	7 777 196
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 020 504)	(935 114)	(951 953)
Total net	8 490 599	5 598 817	6 825 243

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 2 965 992 Dinars au 30 Juin 2019 contre 4 349 924 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2019	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2018
BH	1 590 590	-	1 504 980
Effets et chèques à l'encaissement	733 754	258 625	665 837
Virements en instance	340 582	192 002	460 307
Caisse commerciale	164 365	258 359	7 010
C.C.P	86 666	65 243	416 597
Tunisie Factoring	32 370	72 477	269 621
Caisse courante	21 541	22 320	12 269
Amen Bank	-	-	13 430
Cession de créances professionnelles	-	225 974	1 003 576
Chèques et virements à payer	-	-	171
Total (Valeur brute)	2 969 868	1 295 339	4 353 800
Provision sur effets à l'encaissement	(3 876)	(3 876)	(3 876)
Total (Valeur nette)	2 965 992	1 291 463	4 349 924

A.7 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1er Janvier 2019 au 30 Juin 2019 se présente comme suit :

Désignations	Capital social	Réserves légalés	Primes d'émission	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Actions propres (*)	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2018	4 461 532	826 890	5 581 416	2 530 886	150 000	(145 912)	(3 333 592)	10 071 220
Affectation du résultat 2018 selon PV de l'AGO du 15/11/2019				(3 333 592)				(3 333 592)
Résultat de la période							(3 753 125)	(3 753 125)
Capitaux propres au 30 Juin 2019	4 461 532	826 890	5 581 416	(802 706)	150 000	(145 912)	(3 753 125)	6 318 095

(*) Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 30 Juin 2019 à 55 061 actions (soit 1,2%), le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 Dinars. La valeur boursière de ces titres s'élève à 133 798 Dinars.

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 30 052 Dinars au 30 Juin 2019 contre 54 677 Dinars au 31 Décembre 2018 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 454 702 Dinars au 30 Juin 2019 contre 449 124 Dinars au 31 Décembre 2018 et se rapportent aux différents risques opérationnels encourus par la société.

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 855 790 Dinars au 30 Juin 2019 contre 7 925 768 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2019	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2018
Fournisseurs étrangers	149 218	3 514 832	6 890 490
Fournisseurs locaux	624 956	687 108	1 035 278
Fournisseurs factures non parvenues	81 616	-	-
Total	855 790	4 201 940	7 925 768

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 408 636 Dinars au 30 Juin 2019 contre 1 764 894 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2019	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2018
Dettes fiscales	506 515	131 223	204 347
Charges à payer	223 750	409 126	623 247
Dettes envers le personnel	206 323	432 165	350 541
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645	193 645
Clients créditeurs	115 513	14 277	50 940
Dettes sociales	102 640	126 958	153 012
Autres créditeurs divers	43 431	141 569	173 599
Assurance groupe	16 819	10 003	6 543
Produits constatés d'avance	-	41 153	9 020
Total	1 408 636	1 500 118	1 764 894

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 15 100 634 Dinars au 30 Juin 2019 contre 16 983 312 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2019	Soldes au 30/06/2018	Soldes au 31/12/2018
Crédit de financements	8 354 934	3 312 314	10 864 268
Banque de l'Habitat	3 657 647	2 626 465	2 623 722
Chèques et virements à payer	3 031 853	1 302 051	2 444 540
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	46 559	65 582	45 530
Amen Bank	7 965	7 868	-
Attijari Bank	1 675	1 675	1 675
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	-	-	1 003 577
Total	15 100 634	7 315 956	16 983 312

B. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 12 120 683 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2019 contre 11 692 891 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Revenus des ventes	12 120 683	11 703 705	33 052 367
Ristournes à accorder nettes des reprises	-	(10 814)	(47 477)
Total	12 120 683	11 692 891	33 004 890

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 11 130 767 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2019 contre 9 572 087 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Achats de marchandises	6 731 037	8 639 200	27 678 009
Variation des stocks de marchandises	3 977 299	(591 385)	(3 892 978)
Frais sur achats de marchandises	422 431	1 524 272	2 575 604
Total	11 130 767	9 572 087	26 360 635

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 1 169 948 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2019 contre 1 277 950 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Rémunérations brutes	972 095	1 055 730	2 198 019
Cotisations sociales	163 621	166 033	379 347
Assurances groupe	34 232	56 187	110 666
Total	1 169 948	1 277 950	2 688 032

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 1 740 540 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2019 contre 585 742 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances clients	1 247 473	335 649	1 840 359
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks	196 964	104 176	173 724
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	111 064	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations	110 911	145 918	290 292
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	68 551	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	54 374	-	80 153
Reprises sur provisions pour IDR	(48 796)	-	(41 358)
Total	1 740 540	585 742	2 200 130

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 1 007 896 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2019 contre 1 197 645 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Frais de Marketing	254 500	321 242	750 604
Honoraires et commissions	216 081	156 252	264 549
Locations	117 822	204 815	383 953
Achats non stockés	96 674	96 971	206 859
Frais bancaires	82 617	71 639	147 837
Impôts et taxes	69 902	77 561	162 979
Entretiens et réparations	40 096	47 355	122 783
Déplacements, missions et réceptions	39 796	77 290	121 471
Frais de télécommunication	24 607	42 573	74 111
Assurances	23 673	44 442	79 343
Autres services extérieurs	17 929	16 171	31 722
Etudes, documentations Formations	15 405	23 121	34 517
Transport	5 951	21 898	41 041
Sous-traitance	5 333	500	500
Pertes ordinaires	-	290	468
Transfert de charges	(2 491)	(4 474)	(6 772)
Total	1 007 896	1 197 645	2 415 967

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 948 560 Dinars (Charge) au titre de la période close au 30 Juin 2019 contre 862 874 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2018 (Charge) et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Intérêts bancaires sur opérations de financement	486 418	146 782	988 034
Différences de change nettes	239 120	544 529	1 244 847
Agios débiteurs	163 047	106 082	307 514
Intérêts d'escompte et encaissements effets	56 340	33 549	82 373
Intérêts Hannibal Lease	3 559	19 334	24 051
Intérêts Tunisie factoring	76	12 597	19 206
Total	948 560	862 874	2 666 024

B.7 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 72 455 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2019 contre 27 685 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Produits nets sur cession des immobilisations	71 800	-	6 500
Autres gains	655	27 685	5
Total	72 455	27 685	6 505

B.8 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 28 926 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2019 contre 23 386 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2018. L'impôt sur les sociétés au titre de la période close au 30 Juin 2019 est constitué par le minimum d'impôt calculé sur le chiffre d'affaires brut de la période ainsi que le minimum de la contribution sociale de solidarité.

B.9 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à 0,852 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2019 contre 0,401 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2018 et se détaille comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net	(3 753 125)	(1 771 719)	(3 333 592)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532	4 461 532
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	4 406 471	4 413 603	4 413 603
Résultat par action	(0,852)	(0,401)	(0,755)

C. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation totalisent un flux positif de 465 992 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	30/06/2019	31/12/2018	
Résultat net de l'exercice			(3 753 125)
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	(2 776 287)	(2 688 679)	87 608
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			23 303
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(428 180)	(317 116)	111 064
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 279 047)	(1 082 083)	196 964
Provisions pour dépréciation des créances clients	(7 276 559)	(6 029 086)	1 247 473
Provisions pour dépréciation des autres créances	(1 020 504)	(951 953)	68 551
Provisions pour risques et charges	454 702	449 124	5 578
Total 1			1 740 540
Ajustements pour variation des :			
Stocks	5 447 323	11 184 894	5 737 571
Créances clients	14 671 286	20 644 233	5 972 947
Autres actifs	9 511 102	7 777 196	(1 733 907)
Fournisseurs et autres dettes	2 264 426	9 690 662	(7 426 235)
Total 2			2 550 376
Ajustement pour plus-value sur cessions d'immobilisations			(71 800)
Total 3			(71 800)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			465 991

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement totalisent un flux négatif de 57 380 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	30/06/2019	31/12/2018	
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 225 172	3 234 055	8 883
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(23 303)
Total 1			(14 420)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			23 303
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(23 303)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			71 800
Total 2			71 800
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			57 380

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement totalisent un flux négatif de 3 536 507 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	30/06/2019	31/12/2018	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variation des emprunts leasing à long terme	30 052	54 677	(24 626)
Variation des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	46 559	45 530	1 029
Total 1			(23 596)
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	8 354 934	10 864 268	(2 509 334)
Total 2			(2 509 334)
Variation des crédits de mobilisation des créances			
Variation des crédits de mobilisation des créances	-	1 003 577	(1 003 577)
Total 3			(1 003 577)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			(3 536 507)

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde négatif de 3 729 272 Dinars au 30 Juin 2019 contre un solde négatif de 2 642 720 Dinars au 30 Juin 2018 et un solde négatif 716 138 Dinars au 31 Décembre 2018 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Soldes au
	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Liquidités et équivalents de liquidités	2 969 868	1 295 339	4 353 800
Banque de l'Habitat	(3 657 647)	(2 626 465)	(2 623 722)
Chèques et virements à payer	(3 031 853)	(1 302 051)	(2 444 540)
Amen Bank	(7 965)	(7 868)	-
Attijari Bank	(1 675)	(1 675)	(1 675)
Total	(3 729 272)	(2 642 720) (*)	(716 138) (*)

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note aux Etats Financiers IV)

VI. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés

La société « Cellcom SA » a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.

2- Engagements reçus

Le total des engagements hors bilan reçus par la société « Cellcom SA » s'élève au 31 Décembre 2019 à 955.436 Dinars.

VII. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- **Les actionnaires**
 - ✓ La société Y.K.H Holding
 - ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
 - ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
 - ✓ Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
 - ✓ Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
 - ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- **Le Président Directeur Général**
 - ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- **Les administrateurs**
 - ✓ La société Y.K.H Holding représentée par Mr Tarek Hamila
 - ✓ Monsieur Farouk Bey
 - ✓ Madame Aouatef Jouirou
 - ✓ Madame Ghofrane Zitouni
 - ✓ Monsieur Mohamed Garbouj
 - ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- **Les sociétés du groupe Hamila en Tunisie**
 - ✓ La société KASSO SA
 - ✓ La société YHK Consulting
 - ✓ La société YHK Immobiliere
 - ✓ La société HIT Production
 - ✓ La société AL ATABA Immobiliere
 - ✓ La société CELLCOM Retail
 - ✓ La société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
 - ✓ La société YHK Holding
 - ✓ La société CELLCOM Maroc
 - ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
 - ✓ La société CELLCOM International
 - ✓ La société CELLCOM Distribution

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

► Société Y.K.H Consulting

Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par « CELLCOM SA » en Janvier 2003 avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre du premier semestre 2019 à 91 000 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 30 Juin 2019 à 560 Dinars.

► **Société « Cellcom Distribution »**

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 01 Janvier 2017. Le montant facturé au cours du premier semestre 2019 s'élève à 6 000 Dinars. Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 30 Juin 2019 à 7 140 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un montant de 220 000 Dinars afin de financer son activité, sous forme de compte courant associé rémunéré, moyennant un taux d'intérêt annuel de 8%. Le solde non remboursé au titre des sommes mises à disposition s'élève au 30 Juin 2019 à 1 920 000 Dinars. Les produits d'intérêts totalisent 83 564 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2019.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours du premier semestre 2019 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes pour un montant de 322 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 30 Juin 2019 à 2 324 Dinars.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève au 30 Juin 2019 à 20 000 Dinars contre le même solde au 31 Décembre 2018.

► **Société « KASSO SA »**

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « Cellcom SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative au premier semestre 2019 s'élève à 51 066 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 30 Juin 2019.

► **Société « AI ATABA Immobilière SARL »**

La société « AI Ataba Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 01 Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative au premier semestre 2019 s'élève à 22 500 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « AI Ataba Immobilière SARL » est nul au 30 Juin 2019.

► **Société « Hamila Distribution »**

Le fournisseur « Hamila Distribution » présente au 30 Juin 2019 un solde créditeur de 600 Dinars

► **Société « Cellcom Retail »**

- La société « Cellcom Retail » a facturé à la société « CELLCOM SA » des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom, relatives au premier semestre 2019, pour un montant de 5 538 Dinars. Le solde fournisseur « Cellcom Retail » s'élève au 30 Juin 2019 à 49 393 Dinars.
- Les frais de gestion à facturer par la société CELLCOM SA au titre du premier semestre 2019 à la société « CELLECOM Retail » s'élèvent à 25 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours du premier semestre 2019 à la société « Cellcom Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 276 738 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 30 Juin 2019 à 505 883 Dinars.

► **Autres transactions courantes**

Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours du premier semestre 2019 entre la société « Cellcom SA » et les parties liées et ce, dans des conditions normales. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie liée	Montant	Solde au 30 Juin 2019
Mr TARAK YASSINE HAMILA	466	801
Total	466	801

VIII. SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION

Produits	30/06/2019	30/06/2018	Charges	30/06/2019	30/06/2018	Soldes	30/06/2019	30/06/2018
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	12 120 683	11 692 891	Achats de marchandises consommées et variation de stock	11 130 767	9 572 087	Marge commerciale	989 916	2 120 805
Marge commerciale	989 916	2 120 805	Autres charges externes	937 994	1 120 085			
Total	989 916	2 120 805	Total	937 994	1 120 085	Valeur ajoutée brute	51 922	1 000 720
Valeur ajoutée brute	51 922	1 000 720	Impôts et taxes	69 902	77 561			
			Charges de personnel	1 169 948	1 277 950			
Total	51 922	1 000 720	Total	1 239 850	1 355 510	Excédent brut d'exploitation	(1 187 928)	(354 790)
Excédent brut d'exploitation	(1 187 928)	(354 790)						
Autres gains	72 455	27 685	Autres pertes	3 189	1 061			
Autres produits	83 564	28 449	Charges financières	948 560	862 874			
Reprise sur provisions	48 796	-	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 789 336	585 742			
			Impôts sur les sociétés	28 926	23 386			
Total	(983 114)	(298 656)	Total	2 770 011	1 473 063	Résultat net	(3 753 125)	(1 771 719)

IX. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

L'avènement du COVID-19 au cours du premier trimestre 2020 a amené l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à déclarer ce virus une pandémie mondiale à partir du 11 Mars 2020. La propagation de cette pandémie a eu un impact négatif sur l'activité économique dans plusieurs pays, notamment en Tunisie.

En effet, suite aux mesures de confinement décidées par le Gouvernement Tunisien en vue de limiter la propagation du virus, l'activité de la société « Cellcom SA » a été impactée à travers :

- La suspension de l'activité commerciale liée aux ventes directes suite à la baisse de la demande et la fermeture provisoire des points de vente des revendeurs engendrant une baisse du chiffre d'affaires et une difficulté de recouvrement des créances et
- Le ralentissement provisoire des approvisionnements en provenance de l'étranger.

Cette situation crée une tension sur la trésorerie et requiert une gestion plus stricte des ressources disponibles de la part du management de la société.

Face à cette situation particulière, la Direction de la société est entrain de trouver des solutions pour minimiser l'impact de cette crise sur son activité notamment en profitant des mesures d'accompagnement par le Gouvernement telles que la flexibilité fiscale et le rééchelonnement des dettes bancaires.

Bien que la société ne puisse actuellement estimer l'incidence financière de l'évolution de la situation liée à la propagation du COVID-19, elle estime pouvoir récupérer la baisse enregistrée au niveau des ventes lors du deuxième semestre en tenant compte de la saisonnalité de l'activité. La société bénéficie également du support de la société mère pour surmonter les difficultés rencontrées.

Les présents Etats Financiers intermédiaires sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 Avril 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM SA,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « **CELLCOM SA** » arrêté au 30 Juin 2019 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note IX aux Etats Financiers qui décrit les impacts potentiels de l'avènement de la pandémie du Covid-19 sur les activités de la société « **CELLCOM SA** ».

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

AMC Ernst & Young
Achraf GUEREMECH

Tunis, le 7 Mai 2020



SICAV BH CAPITALISATION

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 Février 2018 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH CAPITALISATION » pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **5 093 189**, un actif net de D : **4 804 799** et un bénéfice de la période de D : **71 027**.

Responsabilité de la Direction

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH CAPITALISATION » arrêtés au 30 Juin 2020, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 stipule que les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur et dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le taux moyen du marché monétaire diminué

d'un point en pourcentage sont soumis à une retenue à la source définitive au taux de 35% au lieu de 20%. Cette mesure est entrée en vigueur à partir du 10 Juin 2020.

La SICAV « BH CAPITALISATION » a souscrit durant la période du 01/01 au 30/06/2020 à 25 Certificats de dépôts totalisant 12.500.000 dinars dont les intérêts ont été encaissés d'avance à la souscription ayant subi la retenue à la source au taux de 20%.

A la date du 30 Juin 2020 aucune régularisation n'a été opérée par la SICAV.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les disponibilités enregistrent au 30 Juin 2020, 23,05% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 27 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Juin 2020
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 401 474	3 152 931	3 077 215
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		236 220	224 398	231 343
b- Obligations et valeurs assimilées		3 165 254	2 928 533	2 845 872
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 690 605	1 444 258	1 651 946
a- Placements monétaires	3 - 2	516 873	-	-
b- Disponibilités		1 173 732	1 444 258	1 651 946
AC 3 - Créances d'exploitation		1 110	548	2 308
TOTAL ACTIF		5 093 189	4 597 737	4 731 469
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 3	9 421	11 038	8 168
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 4	278 969	238 369	244 797
TOTAL PASSIF		288 390	249 407	252 965
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 5	4 652 530	4 270 316	4 280 902
CP- 2 Sommes capitalisables		152 269	78 014	197 602
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs	3 - 6	-	-	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période		152 269	78 014	197 602
ACTIF NET		4 804 799	4 348 330	4 478 504
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 093 189	4 597 737	4 731 469

(*) : Les sommes capitalisables des exercices antérieurs ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2020 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2020
(Unité en TND)

	Notes	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2020	31/12/2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	77 001	115 303	52 239	91 638	202 693
a- Dividendes		23 985	23 985	11 586	11 586	11 586
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		53 016	91 318	40 653	80 052	191 107
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	27 114	63 039	8 614	11 553	49 883
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		104 115	178 342	60 853	103 191	252 576
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	8 283	16 248	7 553	14 645	30 544
REVENU NET DES PLACEMENTS		95 832	162 094	53 300	88 546	222 032
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	5 626	11 346	5 266	10 463	21 523
RESULTAT D'EXPLOITATION		90 206	150 748	48 034	78 083	200 509
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		1 058	1 521	9	(69)	(2 907)
Sommes capitalisables de la période		91 264	152 269	48 043	78 014	197 602
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(1 058)	(1 521)	(9)	69	2 907
* Variation des +/- values potentielles sur titres		(14 225)	(23 718)	(8 447)	187 205	207 017
* +/- values réalisées sur cession des titres		(4 954)	(1 354)	3	(224 593)	(224 593)
* Frais de négociation des titres		-	-	-	(795)	(3 060)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		71 027	125 676	39 590	39 900	179 873

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2020
(Unité en TND)

	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	71 027	125 676	39 590	39 900	179 873
a- Résultat d'exploitation	90 206	150 748	48 034	78 083	200 509
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	(14 225)	(23 718)	(8 447)	187 205	207 017
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	(4 954)	(1 354)	3	(224 593)	(224 593)
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	(795)	(3 060)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	158 203	268 639	576	576	200 606
* Capital	494 100	844 100	1 900	1 900	647 400
* Régularisation des sommes non capitalisables	(339 039)	(579 066)	(1 333)	(1 333)	(453 079)
* Régularisation des sommes capitalisables	3 142	3 605	9	9	6 285
b- Rachats	68 020	68 020	-	15 330	225 159
* Capital	211 000	211 000	-	50 800	719 200
* Régularisation des sommes non capitalisables	(145 064)	(145 064)	-	(35 548)	(503 233)
* Régularisation des sommes capitalisables	2 084	2 084	-	78	9 192
VARIATION DE L'ACTIF NET	161 210	326 295	40 166	25 146	155 320
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	4 643 589	4 478 504	4 308 163	4 323 184	4 323 184
b- En fin de période	4 804 799	4 804 799	4 348 330	4 348 330	4 478 504
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	146 038	142 538	142 748	143 256	143 256
b- En fin de période	148 869	148 869	142 767	142 767	142 538
VALEUR LIQUIDATIVE	32,275	32,275	30,458	30,458	31,420
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,05%	5,47%	3,68%	1,87%	4,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Octobre 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la Banque de l'Habitat sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du Ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.06.2020	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations et valeurs assimilées :		3 102 523	3 165 254	62,15%	65,88%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	4000	400 000	400 867	7,87%	8,34%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	166 520	174 990	3,44%	3,64%	
ATB SUB 2017	2 500	250 000	255 717	5,02%	5,32%	
ATL SUB 2017	3 000	300 000	313 417	6,15%	6,52%	BB
BH 2009	5 000	192 003	196 074	3,85%	4,08%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	1 500	90 000	91 365	1,79%	1,90%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2,1%	550	44 000	44 929	0,88%	0,94%	
BNA SUB 2017-1	1 000	80 000	80 477	1,58%	1,67%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	240 000	246 258	4,84%	5,13%	
CIL 2017-1	2 000	80 000	80 053	1,57%	1,67%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	2 000	200 000	201 197	3,95%	4,19%	BBB-
HL 2017-3	3 000	300 000	308 493	6,06%	6,42%	BB
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	4 000	400 000	406 996	7,99%	8,47%	
TL 2017-1	3 000	240 000	240 985	4,73%	5,02%	BBB+
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	120 000	123 436	2,42%	2,57%	
Titres OPCVM :		241 730	236 220	4,64%	4,92%	
SICAV-BH OBLIGATAIRE	2 322	241 730	236 220	4,64%	4,92%	
Total Général		3 344 253	3 401 474	66,78%	70,79%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **516 873** dinars au 30-06-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2020	% Actif	Emetteur
CD 31/05/20-30/07/20 BHL (10,5%,60J)	493 120	496 675	9,75%	BHL
Certificat de dépôt	493 120	496 675	9,75%	
CAT 04/05/20-04/05/21 CUN (7,8%,365J)	20 000	20 198	0,40%	BH BANK
Compte à terme	20 000	20 198	0,40%	
Total	513 120	516 873	10,15%	

3-3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **9 421** dinars au 30-06-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire à payer	5 325	4 855	5 251
Rémunération du distributeur à payer	2 321	1 979	1 167
Rémunération du dépositaire à payer	1 775	4 204	1 750
Total	9 421	11 038	8 168

3-4 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2020 à **278 969** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Solde des souscriptions/Rachats	40 005	-	-
Jetons de présence	3 247	2 938	5 355
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	397	369	419
Etat retenues à la source	1 445	953	26
Honoraires CAC à payer	8 844	9 012	13 980
Rémunération du Directeur Général	188	176	176
TCL à payer	64	142	62
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Total	278 969	238 369	244 797

3-5 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2020 au 30-06-2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019	
Montant	4 280 902
Nombre de titres	142 538
Nombre d'actionnaires	157
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	844 100
Nombre de titres émis	8 441
Nombre d'actionnaire entrant	1

Rachats effectués	
Montant (en nominal)	(211 000)
Nombre de titres rachetés	(2 110)
Nombre d'actionnaire sortant	(2)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(23 718)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(1 354)
Frais de négociation de titre	-
Résultat incorporé à la VL (*)	197 602
Régularisation du résultat incorporé à la VL	11 353
Régularisation des sommes non capitalisable	(445 355)
Capital au 30-06-2020	
Montant	4 652 530
Nombre de titres	148 869
Nombre d'actionnaires	156

(*) : Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2020

3-6 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 30-06-2020 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	200 509	(2 907)	11 353	208 955
Exercice en cours	150 748	-	1 521	152 269

(*) : Les sommes capitalisables des exercices antérieurs ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2020 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 la somme de 77 001 dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				Exercice 2019
	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/04/2019 au 30/06/2019	01/01/2019 au 30/06/2019	
Dividendes	23 985	23 985	11 586	11 586	11 586
Revenus des obligations & valeurs assimilées	53 016	91 318	40 653	80 052	191 107
Total	77 001	115 303	52 239	91 638	202 693

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 la somme de 27 114 dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/04/2019 au 30/06/2019	01/01/2019 Au 30/06/2019	Exercice 2019
Revenus de certificats de dépôt (Potentiels)	3 554	3 554	-	-	-
Revenus des placements à terme (Echus)	16 869	45 053	2 178	2 178	31 523
Intérêts sur comptes de dépôt (*)	6 691	14 432	6 436	9 375	18 360
Total	27 114	63 039	8 614	11 553	49 883

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH Bank.

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 à 8 283 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/04/2019 au 30/06/2019	01/01/2019 Au 30/06/2019	Exercice 2019
Rémunération du gestionnaire	5 325	10 445	4 855	9 652	19 873
Rémunération du dépositaire (a)	1 775	3 482	1 619	3 014	6 421
Rémunération du distributeur (b)	1 183	2 321	1 079	1 979	4 250
Total	8 283	16 248	7 553	14 645	30 544

(a) : Le conseil d'administration, réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du dépositaire, la BH Bank, en la portant de 1000 dinars HT à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an.

(b) : Le conseil d'administration, réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an.

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2020 au 30 Avril 2020 à 5 626 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				Exercice 2019
	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/04/2019 au 30/06/2019	01/01/2019 au 30/06/2019	
Redevances CMF	1 183	2 321	1 079	2 145	4 416
Honoraires commissaires aux comptes	2 457	4 914	2 456	4 886	9 855
Jetons de présence	1 195	2 391	1 196	2 378	4 796
Rémunération du Directeur Général (*)	536	1 071	535	1 053	2 112
TCL	255	448	-	-	343
Autres charges	-	1	-	1	1
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	-	-
Total	5 626	11 346	5 266	10 463	21 523

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $8\,283 / 4\,761\,541 = 0,17\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $5\,626 / 4\,761\,541 = 0,12\%$

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ De conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.

- Le conseil d'administration de SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019.

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 30 Juin 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion avec réserve

Sur la base de notre examen limité et à l'exception des incidences du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 30 juin 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion avec réserve

Suite à la déclaration tardive de l'impôt sur les sociétés, la SICAV " UNIVERS OBLIGATIONS SICAV " a payé une pénalité de retard en date du 29/06/2020 pour un montant qui s'élève à 3 168,554 DT. Cette pénalité n'a pas été constatée en charge au 30/06/2020 d'où une majoration de la valeur liquidative à cette date de 49 millimes.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en valeurs mobilières représentent 88,414% de l'actif total au 30 Juin 2020 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 11,586% de l'actif total au 30 Juin 2020. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par l'« Amen Bank », l'«Arab Tunisian Bank » et la « Banque de Tunisie et des Emirats » représentent respectivement 32,823%, 14,689% et 10,169% de l'actif total au 30 Juin 2020, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 30 juillet 2020

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2020

(unité : en Dinars)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
ACTIF				
AC1- PORTEFEUILLE TITRES	3.1	5 959 289,024	7 674 977,217	6 339 031,954
Actions et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
Obligations et valeurs assimilées		5 959 289,024	7 674 977,217	6 339 031,954
AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	3.3	780 894,880	297 942,096	564 308,945
Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
Disponibilités		780 894,880	297 942,096	564 308,945
AC3- CREANCES D'EXPLOITATION		52,360	52,360	52,360
Autres débiteurs		52,360	52,360	52,360
TOTAL ACTIF		6 740 236,264	7 972 971,673	6 903 393,259
PASSIF				
PA1- DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES	3.5	0,000	401 252,884	0,000
PA2- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	14 545,272	11 794,095	13 179,591
PA3- AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	40 121,253	28 579,710	25 939,641
TOTAL PASSIF		54 666,525	441 626,689	39 119,232
ACTIF NET		6 685 569,739	7 531 344,984	6 864 274,027
CP1- CAPITAL	3.7	6 540 074,542	7 362 095,542	6 563 717,282
CP2- SOMMES DISTRIBUABLES	3.8	145 495,197	169 249,442	300 556,745
Sommes distribuables des exercices antérieurs		32,184	36,165	32,246
Sommes distribuables de la période		145 463,013	169 213,277	300 524,499
ACTIF NET		6 685 569,739	7 531 344,984	6 864 274,027
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		6 740 236,264	7 972 971,673	6 903 393,259

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-04-2020 AU 30-06-2020

(unité : en Dinars)

	Note	DU 01/04/2020 AU 30/06/2020	DU 01/01/2020 AU 30/06/2020	DU 01/04/2019 AU 30/06/2019	DU 01/01/2019 AU 30/06/2019	DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	3.2	81 945,992	170 716,024	117 776,138	221 577,126	422 103,265
Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		81 945,992	170 716,024	117 776,138	221 577,126	422 103,265
PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3.4	6 588,491	9 770,384	802,519	1 427,821	7 630,322
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		88 534,483	180 486,408	118 578,657	223 004,947	429 733,587
CH1- INTERETS DES MISES EN PENSION	3.6	0,000	0,000	-5 892,523	-21 459,823	-33 571,855
CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-9 923,387	-20 288,459	-10 948,147	-21 679,849	-43 206,397
REVENU NET DES PLACEMENTS		78 611,096	160 197,949	101 737,987	179 865,275	352 955,335
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH2-AUTRES CHARGES	3.6	-6 501,522	-13 263,010	-7 280,968	-14 316,770	-27 932,370
RESULTAT D'EXPLOITATION		72 109,574	146 934,939	94 457,019	165 548,505	325 022,965
PR4- REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 444,224	-1 471,926	5 407,732	3 664,772	-24 498,466
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		69 665,350	145 463,013	99 864,751	169 213,277	300 524,499
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 444,224	1 471,926	-5 407,732	-3 664,772	24 498,466
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-2 036,277	-4 072,554	-2 036,277	-4 050,178	-8 167,487
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		70 073,297	142 862,385	92 420,742	161 498,327	316 855,478

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-04-2020 AU 30-06-2020**

(unité : en Dinars)

	DU 01/04/2020 AU 30/06/2020	DU 01/01/2020 AU 30/06/2020	DU 01/04/2019 AU 30/06/2019	DU 01/01/2019 AU 30/06/2019	DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	70 073,297	142 862,385	92 420,742	161 498,327	316 855,478
Résultat d'exploitation	72 109,574	146 934,939	94 457,019	165 548,505	325 022,965
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-2 036,277	-4 072,554	-2 036,277	-4 050,178	-8 167,487
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-238 006,236	-238 006,236	-290 492,400	-290 492,400	-290 492,400
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-345 186,862	-83 560,437	387 732,567	-778 172,973	-1 600 601,081
SOUSCRIPTIONS	1 820 697,654	3 207 399,819	2 229 371,337	2 828 427,160	4 173 220,454
- Capital	1 782 479,808	3 102 202,368	2 161 120,940	2 732 666,225	4 037 124,795
- Régularisation des sommes non distribuables	-928,609	-1 117,502	-5 785,511	-7 177,860	-11 217,673
- Régularisation des sommes distribuables	39 146,455	106 314,953	74 035,908	102 938,795	147 313,332
RACHATS	-2 165 884,516	-3 290 960,256	-1 841 638,770	-3 606 600,133	-5 773 821,535
- Capital	-2 051 349,408	-3 121 802,208	-1 761 835,995	-3 451 056,390	-5 552 269,460
- Régularisation des sommes non distribuables	988,089	1 147,156	4 735,817	8 684,024	15 217,386
- Régularisation des sommes distribuables	-115 523,197	-170 305,204	-84 538,592	-164 227,767	-236 769,461
VARIATION DE L'ACTIF NET	-513 119,801	-178 704,288	189 660,909	-907 167,046	-1 574 238,003
AN4- ACTIF NET					
En début de période	7 198 689,540	6 864 274,027	7 341 684,075	8 438 512,030	8 438 512,030
En fin de période	6 685 569,739	6 685 569,739	7 531 344,984	7 531 344,984	6 864 274,027
AN5- NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	67 783	65 303	69 244	80 326	80 326
En fin de période	65 108	65 108	73 203	73 203	65 303
VALEUR LIQUIDATIVE	102,684	102,684	102,833	102,883	105,114
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,11%	4,15%	4,85%	4,33%	4,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30/06/2020** à **5 959 289,024** dinars contre **7 674 977,217** dinars au **30/06/2019** et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5000	166 500,000	171 956,000	2,572
AB SUB 2009/B TV	5000	166 500,000	174 968,000	2,617
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	399 700,000	422 244,000	6,316
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	399 700,000	422 244,000	6,316
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	384 000,000	386 995,200	5,789
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	599 800,000	603 056,000	9,020
BNA SUB 2009	20000	532 600,000	537 960,000	8,047
BTE 2010 CAT A TV	7000	70 000,000	73 662,400	1,102
BTE 2011 09022032 6,25	5000	300 000,000	305 860,000	4,575
BTE 2011 09022032 6,25	5000	300 000,000	305 860,000	4,575
STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	10000	333 000,000	336 872,000	5,039
SUB AMEN BANK 2012	10000	300 000,000	316 832,000	4,739
SUB AMEN BANK 2012	22223	666 690,000	704 095,754	10,532
UIB 2009/1	5000	166 511,300	173 519,462	2,595
Total		4 785 001,300	4 936 124,816	73,833

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif Net
BTA 6,9% MAI 2022	410	446 695,000	419 240,814	6,271
BTA 6,9% MAI 2022	590	625 990,000	603 923,394	9,033
Total		1 072 685,000	1 023 164,208	15,304

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Obligations des sociétés		232 100,000	232 100,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 BNA SUB 2009	07/04/2020	133 400,000	133 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 ATB SUB 2009 B LB2 TF	20/05/2020	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 8000 ATB 2007/1 C D TMM+2%	25/05/2020	32 000,000	32 000,000	0,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		0,000	0,000	0,000
TOTAL		232 100,000	232 100,000	0,000

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **81 945,992** dinars pour la période du **1er Avril** au **30 Juin 2020** et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/04/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des obligations					
- Intérêts	67 881,192	142 889,624	104 013,738	194 204,326	366 903,265
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier					
- Intérêts	14 064,800	27 826,400	13 762,400	27 372,800	55 200,000
TOTAL	81 945,992	170 716,024	117 776,138	221 577,126	422 103,265

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les avoirs disponibles s'élèvent au **30/06/2020** à **780 894,880** Dinars et se détaillent comme suit :

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	30/06/2020	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	778 879,181	11,650
Intérêts courus sur comptes bancaires	2 015,699	0,030
Total des disponibilités	780 894,880	11,680

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du **01/04/2020** au **30/06/2020** s'élèvent à **6 588,491** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/04/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du compte de dépôt	2 209,218	5 391,111	802,519	1 427,821	3 852,999
Revenus des Certificats de Dépôt	4 379,273	4 379,273	0,000	0,000	3 777,323
TOTAL	6 588,491	9 770,384	802,519	1 427,821	7 630,322

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au **30/06/2020** à **54 666,525** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dettes sur opérations de pensions livrées	0,000	401 252,884*	0,000
Dettes sur pensions livrées	0,000	400 030,564	0,000
Intérêts courus sur dettes sur pension livrées	0,000	1 222,320	0,000
Opérateurs Créditeurs	14 545,272	11 794,095	13 179,591
Gestionnaire	9 078,742	10 065,538	9 477,651
Dépositaire	5 466,530	1 728,557	3 701,940
Autres Créditeurs Divers	40 121,253	28 579,710	25 939,641
Commissaire aux comptes	22 546,154	8 967,350	15 803,134
Etat Impôts et Taxes	6 441,004	5 874,544	76,936
Conseil du Marché Financier	552,203	623,457	596,077
Contribution Sociale de Solidarité	401,706	-84,782**	201,706
Publications diverses	1596,265	2 417,192	3885,461
Dividendes à payer	8 583,921	10 781,949	5 376,327
TOTAL	54 666,525	441 626,689	39 19,232

*Il s'agit de la ligne BTA 6.9% MAI 2022 qui a fait l'objet d'une opération de mise en pension portant sur 422 titres pour un montant de 400 030,564 dinars au profit d'Attijari Bank opérée en date du 20/06/2019 pour une durée de 120 jours avec un taux de 10%.

**Il s'agit d'une contribution au profit des caisses sociales instituée par la loi de finances pour l'année 2018, fixée à 200 DT pour les sociétés exonérées de l'impôt sur les sociétés. La contribution est payée le 28 mars 2019 et dont la charge sera étalée sur la période à courir au cours de l'exercice 2019.

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/04/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des mises en pension*	0,000	0,000	5 892,523	21 459,823	33 571,855
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	5 892,523	21 459,823	33 571,855
Charges de gestion des placements	9 923,387	20 288,459	10 948,147	21 679,849	43 206,397
Commission de gestion	9 078,742	18 523,869	10 065,538	19 924,248	39 477,413
Commission de dépôt	844,645	1 764,590	882,609	1 755,601	3 728,984
Autres Charges	6 501,522	13 263,010	7 280,968	14 316,770	27 932,370
Honoraires du commissaire aux comptes	3 371,459	6 743,020	3 380,741	6 724,939	13 560,723
Redevances CMF sur les OPCVM	1 695,342	3 459,114	1 879,598	3 720,552	7 371,829
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	222,640	453,128	300,080	561,832	1 082,647
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 212,666	2 416,878	1 605,331	3 194,229	5 482,498
Frais Bancaires	-0,128**	-9,130**	0,000	0,000	32,967
Contribution Sociale de Solidarité	-0,457***	200,000	115,218	115,218	401,706
TOTAL	16 424,909	33 551,469	24 121,638	57 456,442	104 710,622

* Il s'agit de la ligne BTA 6.9% MAI 2022 qui a fait l'objet d'une opération de mise en pension portant sur 422 titres pour un montant de 400 030,564 dinars au profit d'Attijari Bank opérée en date du 20/06/2019 pour une durée de 120 jours avec un taux de 10%

** Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

***Provient de l'ajustement du montant de la contribution sociale de solidarité.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2020	
Montant	6 810 920,939
Nombre de titres	67 783
Nombre d'actionnaires	506
Souscriptions réalisées	
Montant	1 781 551,199
Régularisation des sommes non distribuables	1 782 479,808
Nombre de titres émis	-928,609
Nombre d'actionnaires nouveaux	17 734
	18
Rachats effectués	
Montant	-2 050 361,319
Régularisation des sommes non distribuables	-2 051 349,408
Nombre de titres rachetés	988,089
Nombre d'actionnaires sortants	-20 409
	-11

Capital au 30/06/2020	
	6 540 074,542
Montant	6 542 051,339
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	0,000
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 036,277
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	59,480
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	65 108
Nombre d'actionnaires	513

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Résultats distribuables de la période	146 934,939	165 548,505	325 022,965
Régularisations de la période	-1 471,926	3 664,772	-24 498,466
Sommes distribuables de la période	145 463,013	169 213,277	300 524,499
Sommes distribuables des exercices antérieurs	32,184	36,165	32,246
Sommes distribuables	145 495,197	169 249,442	300 556,745

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 2^{ème} trimestre 2020 sont de 3 371,459 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à $\frac{1}{365}$ de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2019 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de D : **69 700 692**, un actif net de D : **69 478 481** et un bénéfice de la période de D : **1 038 407**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 30 Juin 2020, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

Le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 stipule que les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur et dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus dépasse le taux moyen du marché monétaire diminué d'un point en pourcentage sont soumis à une retenue à la source définitive au taux de 35% au lieu de 20%. Cette mesure est entrée en vigueur à partir du 10 Juin 2020.

La SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » a souscrit durant la période du 01/01 au 30/06/2020 à 107 Certificats de dépôts totalisant 206.000.000 dinars dont les intérêts ont été encaissés d'avance à la souscription ayant subi la retenue à la source au taux de 20%.

A la date du 30 Juin 2020 aucune régularisation n'a été opérée par la SICAV.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au paragraphe 2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent pas détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.
- Les emplois en titres émis par la « STB » représentent à la clôture de la période 12,25 % de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 29 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Juin 2020
(unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	44 359 036	44 378 199	45 843 418
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 459 973	3 006 916	3 260 854
b- Obligations et valeurs assimilées		40 899 063	41 371 283	42 582 564
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		24 541 656	23 033 510	16 848 243
a- Placements monétaires	3 - 2	11 953 645	13 378 810	13 207 260
b- Disponibilités	3 - 3	12 588 011	9 654 700	3 640 983
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	800 000	-	3 112 566
TOTAL ACTIF		69 700 692	67 411 709	65 804 227
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	147 271	141 942	145 569
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	74 940	112 328	50 211
TOTAL PASSIF		222 211	254 270	195 780
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 7	67 362 223	65 302 730	62 103 944
CP- 2 Sommes capitalisables (*)	3 - 8	2 116 258	1 854 709	3 504 503
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	136	130
b- Sommes capitalisables de la période		2 116 258	1 854 573	3 504 373
ACTIF NET		69 478 481	67 157 439	65 608 447
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		69 700 692	67 411 709	65 804 227

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2020

(unité : Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Exercice 2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	924 054	1 619 157	833 277	1 517 563	2 851 422
a- Dividendes		188 703	188 703	160 218	160 218	160 218
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		735 351	1 430 454	673 059	1 357 345	2 691 204
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	434 319	874 828	389 094	589 167	1 387 579
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 358 373	2 493 985	1 222 371	2 106 730	4 239 001
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	147 271	292 168	142 042	273 859	557 079
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 211 102	2 201 817	1 080 329	1 832 871	3 681 922
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	34 390	61 177	32 320	63 170	132 746
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 176 712	2 140 640	1 048 009	1 769 701	3 549 176
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(14 324)	(24 382)	54 191	84 872	(44 803)
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		1 162 388	2 116 258	1 102 200	1 854 573	3 504 373
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		14 324	24 382	(54 191)	(84 872)	44 803
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(138 305)	(105 181)	64 022	139 242	2 463
Plus (ou moins) valeurs réalisés sur cessions de titres		-	42 066	(47 924)	(25 825)	79 059
Frais de négociation de titre		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 038 407	2 077 525	1 064 107	1 883 118	3 630 698

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2020
(unité : Dinars tunisiens)

	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Exercice 2019
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 038 407	2 077 525	1 064 107	1 883 118	3 630 698
a- Résultat d'exploitation	1 176 712	2 140 640	1 048 009	1 769 701	3 549 176
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	(138 305)	(105 181)	64 022	139 242	2 463
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	42 066	(47 924)	(25 825)	79 059
d- Frais de négociation des titres	-	-	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	(2 994 458)	(2 994 458)	(2 994 458)
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>					
a- Souscriptions	5 605 673	15 488 113	12 769 965	23 064 094	38 463 464
* Capital	6 126 800	15 405 700	12 166 600	21 905 100	36 611 900
* Régularisation des sommes non capitalisables	(135 617)	(105 499)	51 865	70 266	102 442
* Régularisation des sommes capitalisables	(385 510)	187 912	551 500	1 088 728	1 749 122
b- Rachats	(5 543 551)	(13 695 604)	(9 704 987)	(19 596 004)	(38 291 946)
* Capital	(6 059 700)	(13 695 100)	(9 212 400)	(18 597 600)	(36 460 000)
* Régularisation des sommes non capitalisables	237 969	211 790	(34 885)	(50 959)	(94 426)
* Régularisation des sommes capitalisables	278 180	(212 294)	(457 702)	(947 445)	(1 737 520)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 100 529	3 870 034	1 134 627	2 356 750	807 758
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	68 377 952	65 608 447	66 022 812	64 800 689	64 800 689
b- En fin de période	69 478 481	69 478 481	67 157 439	67 157 439	65 608 447
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	635 711	619 276	621 290	617 757	617 757
b- En fin de période	636 382	636 382	650 832	650 832	619 276
VALEUR LIQUIDATIVE	109,177	109,177	103,187	103,187	105,944
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,50%	3,05%	1,58%	2,90%	5,53%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promu par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs assimilées		39 761 500	40 899 063	58,68%	58,87%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	10 000	1 000 000	1 002 170	1,44%	1,44%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG B 11.5	5 000	500 000	501 134	0,72%	0,72%	
AMEN BANK 2011/1	20 000	400 000	414 880	0,60%	0,60%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5 000	166 500	171 954	0,25%	0,25%	
AMEN BANK SUB 2017-1	10 000	800 000	808 208	1,16%	1,16%	
AMEN BANK SUBORDONNE 2016-1	20 000	1 600 000	1 658 492	2,38%	2,39%	
ATB SUB 2017	10 000	1 000 000	1 022 868	1,47%	1,47%	
ATL 2013-2	5 000	100 000	103 604	0,15%	0,15%	BBB
ATL 2015 2	10 000	200 000	204 164	0,29%	0,29%	BBB
ATL 2016 -1	10 000	200 000	200 132	0,29%	0,29%	BBB
ATL 2018-1	10 000	800 000	850 798	1,22%	1,22%	BB
ATL 2019-1	20 000	2 000 000	2 105 478	3,02%	3,03%	BBB-
ATL SUB 2017	15 000	1 500 000	1 567 085	2,25%	2,26%	BB
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	300 000	311 889	0,45%	0,45%	
ATTIJARI LEASING 2016 -1	10 000	400 000	422 492	0,61%	0,61%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7 ANS	20 000	1 600 000	1 633 035	2,34%	2,35%	BB+
ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	10 000	600 000	602 085	0,86%	0,87%	BB-
BH 2009	5 000	192 000	196 070	0,28%	0,28%	BBB-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	15 000	900 000	913 650	1,31%	1,32%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	5 000	300 000	304 550	0,44%	0,44%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2.1%	15 000	1 200 000	1 225 336	1,76%	1,76%	
BNA SUB 2017-1	10 000	800 000	804 766	1,15%	1,16%	
BNA SUB 2018-1	10 000	800 000	847 030	1,22%	1,22%	

BTE 2016	10 000	400 000	410 223	0,59%	0,59%	
BTE 2019-1 (A) TF 11%	7 500	750 000	781 197	1,12%	1,12%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	7 500	750 000	779 384	1,12%	1,12%	
CIL 2018/1	10 000	800 000	830 769	1,19%	1,20%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	15 000	1 500 000	1 508 975	2,16%	2,17%	BBB-
CIL-2016-1-7.5%-5ANS	10 000	200 000	201 479	0,29%	0,29%	BBB-
Hannibal LEASE 2015-1 SUB	5 000	100 000	103 695	0,15%	0,15%	B
Hannibal LEASE 2015-2	5 000	100 000	101 593	0,15%	0,15%	BB
Hannibal LEASE 2016-1	10 000	200 000	200 101	0,29%	0,29%	BB
Hannibal LEASE 2016-2	20 000	1 600 000	1 659 300	2,38%	2,39%	BB
Hannibal LEASE 2017-3	15 000	1 500 000	1 542 467	2,21%	2,22%	BB
Hannibal LEASE 2018-2	5 000	400 000	412 337	0,59%	0,59%	BB
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	10 000	600 000	608 081	0,87%	0,88%	BB
ML SUB 2018-1 VAR TMM+2.3%	2 500	150 000	152 020	0,22%	0,22%	BB
STB 2010/1 (B)	10 000	333 000	336 868	0,48%	0,48%	
STB SUB 2019-1 (A) TF 10.5%	20 000	2 000 000	2 098 689	3,01%	3,02%	
STB SUB 2019-1 (A) TMM+2.3%	15 000	1 500 000	1 569 863	2,25%	2,26%	
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	20 000	2 000 000	2 034 981	2,92%	2,93%	
STB SUB 2020-1 CC TF 11%	5 000	500 000	509 162	0,73%	0,73%	
Tunisie Leasing 2017-1	20 000	1 600 000	1 606 565	2,30%	2,31%	BBB+
Tunisie Leasing 2017-2	10 000	1 000 000	1 025 810	1,47%	1,48%	BBB+
TL SUB 2018	20 000	1 600 000	1 659 498	2,38%	2,39%	BBB-
Tunisie Leasing SUB 2016	10 000	400 000	408 129	0,59%	0,59%	BB+
TLF 2019-1 CB TF	4 000	400 000	400 308	0,57%	0,58%	BBB
TLF 2019-1 CA TV	4 000	320 000	320 217	0,46%	0,46%	BBB
UIB 2011-1 Catégorie B	20 000	1 200 000	1 251 226	1,80%	1,80%	
UIB SUBORDONNE 2016	10 000	400 000	411 452	0,59%	0,59%	
UNIFACTOR 2015	5 000	100 000	102 804	0,15%	0,15%	BB
TITRE OPCVM		3 525 969	3 459 973	4,96%	4,98%	
SICAV-BH obligataire	34 011	3 525 969	3 459 973	4,96%	4,98%	
Total		43 287 469	44 359 036	63,64%	63,85%	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **11 953 645** dinars au 30-06-2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2020	% Actif	Emetteur
CD210620/010720DP(6,8%,10j)	1 996 979	2 000 000	2,87%	BH BANK
CD260620/060720DP(6,8%,10j)	998 490	999 245	1,43%	BH BANK
CD100520/090720BHL (10,8%,60j)	1 478 782	1 497 171	2,15%	BH LEASING
CD220520/200820HL (10,5%,90j)	1 959 074	1 977 264	2,84%	HL
CD250520/240720BHL (10,5%,60%)	1 479 361	1 492 088	2,14%	BH LEASING
CD300420/290720STB (11,35%,90j)	1 955 853	1 986 265	2,85%	STB
Total Certificats de Dépôt	9 868 539	9 952 033	14,28%	
BT290320/250920 AED (11,6%,180J)	1 434 216	1 468 570	2,11%	APPLIANCES AND ELECTRONICS DISTRIBUTORS
Total Billets de Trésorerie	1 434 216	1 468 570	2,11%	
CAT240919/230920 DP (10,73%,365J)	500 000	533 042	0,76%	BH BANK
Total compte à terme	500 000	533 042	0,76%	
Total	11 802 754	11 953 645	17,15%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **12 588 011** dinars au 30-06-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts à vue	12 588 011	9 654 700	3 640 983
Total	12 588 011	9 654 700	3 640 983

3-4 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **800 000** dinars au 30-06-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Cession de titre "SICAV BH OBLIGATAIRE" à encaisser	-	-	2 073 302
Billet de trésorerie "GRINPARAPHA" échus à encaisser	800 000	-	-
Solde des souscriptions/Rachats	-	-	1 039 264
Total	800 000	-	3 112 566

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **147 271** dinars au 30-06-2020 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire à payer	25 989	24 966	25 689
Rémunération du distributeur à payer	121 282	116 976	119 880
Total	147 271	141 942	145 569

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2020 à **74 940** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Solde des souscriptions/Rachats	49 229	-	-
Jetons de présence	7 472	7 438	15 000
Redevances CMF à payer	5 777	6 122	6 373
Etat retenues à la source	3 000	84 788	-
Honoraires CAC à payer	6 902	11 787	22 050
TCL à payer	-	1 108	838
Frais de conseil et d'assistance à payer	2 560	-	5 950
Autres charges AGO amortis	-	1 085	-
Total	74 940	112 328	50 211

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2020 au 30-06-2020 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019	
Montant	62 103 944
Nombre de titres	619 276
Nombre d'actionnaires	993
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	15 405 700
Nombre de titres émis	154 057
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(13 695 100)
Nombre de titres rachetés	(136 951)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(105 181)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	42 066
Frais de négociation de titre	-
Régularisation des sommes non capitalisables	(102 079)
Résultat incorporé à la VL (*)	3 504 503
Régularisation du résultat incorporé à la VL	208 370
Capital au 30-06-2020	
Montant	67 362 223
Nombre de titres	636 382
Nombre d'actionnaires	1 023

(*) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2020

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-06-2020 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables
Exercice antérieur	3 549 306*	(44 803)	208 370	3 712 873
Exercice en cours	2 140 640		(24 382)	2 116 258

* englobe le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 pour 3 549 176 dinars et le report à nouveau sur arrondi des coupons des exercices antérieurs pour 130 dinars.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Avril au 30 Juin 2020 la somme de **924 054** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				Exercice 2019
	01/04/2020 Au 30/06/2020	01/01/2020 Au 30/06/2020	01/04/2019 Au 30/06/2019	01/01/2019 Au 30/06/2019	
Revenus des BTA	-	-	64 822	126 835	151 994
Revenus des titres OPCVM	188 703	188 703	160 218	160 218	160 218
Revenus des obligations	735 351	1 430 454	608 237	1 230 510	2 539 210
TOTAL	924 054	1 619 157	833 277	1 517 563	2 851 422

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 la somme de 434 319 dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				Exercice 2019
	01/04/2020 Au 30/06/2020	01/01/2020 Au 30/06/2020	01/04/2019 Au 30/06/2019	01/01/2019 Au 30/06/2019	
Intérêts des placements à termes	35 023	45 724	19 956	29 428	47 953
Intérêts des certificats de dépôts	348 749	726 308	364 607	555 208	1 280 225
Intérêts des Billets de trésoreries	50 547	102 796	4 531	4 531	59 401
Total	434 319	874 828	389 094	589 167	1 387 579

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 à **147 271** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				Exercice 2019
	01/04/2020 Au 30/06/2020	01/01/2020 Au 30/06/2020	01/04/2019 Au 30/06/2019	01/01/2019 Au 30/06/2019	
Rémunération du gestionnaire	25 989	51 559	25 066	48 328	98 308
Rémunération du distributeur	121 282	240 609	116 976	225 531	458 771
Total	147 271	292 168	142 042	273 859	557 079

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020 à **34 390** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				Exercice 2019
	01/04/2020 Au 30/06/2020	01/01/2020 Au 30/06/2020	01/04/2019 Au 30/06/2019	01/01/2019 Au 30/06/2019	
Redevances CMF	17 326	34 373	16 710	32 218	65 539
Honoraires commissaires aux comptes	4 455	7 242	5 076	10 095	20 357
Autres charges AGO amortis	6 060	6 422	4 124	8 203	14 450
Jetons de présence	3 736	7 472	3 739	7 438	15 000
TCL	2 811	5 466	2 371	4 716	10 950
Contribution sociale de solidarité	-	200	300	500	500
Frais de conseil et d'assistance	-	-	-	-	5 950
Autres charges	2	2	-	-	-
Total	34 390	61 177	32 320	63 170	132 746

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $147\,271/69\,651\,752= 0,21\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $34\,390/69\,651\,752= 0,05\%$

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.